

# RAPPORT ANNUEL 2016



Prix et qualité du service public de  
prévention et de gestion des déchets



# MOT DU PRÉSIDENT



Le rapport annuel de l'année 2016 met en avant le succès de notre plan de prévention des déchets qui a contribué, au cours des 5 dernières années, à réduire de 8% la production de déchets sur notre territoire, soit 1 665 tonnes. Nos actions de prévention vont se poursuivre en 2017 avec la distribution de 300 composteurs ou le développement du « gourmet bag » en restauration.

A l'inverse, les déchets collectés en déchèteries sont toujours plus nombreux, ils progressent de 2%, soit 12 kg/habitant. Cette dynamique résulte notamment des déchets verts dont les apports progressent de près de 5%. Nos déchèteries les plus importantes ayant été largement étendues et modernisées, les usagers sont incités à y apporter leurs déchets, ce qui peut être contre-productif avec notre volonté de prévenir la production de déchets.

En raison de cette production accrue de déchets qui passe en un an de 540 à 552 kg par habitant, le coût du service subit une augmentation puisqu'il atteint 84 € HT par an et par habitant. Pour autant, ce coût demeure inférieur à la moyenne nationale qui est de 89 € HT et à la moyenne régionale qui est de 98 € HT. Le coût à la tonne est quant à lui en baisse de 9 € et se fixe ainsi à 134 € HT.

Yves Bouloux  
PRÉSIDENT DU SIMER



4 **Le territoire**



5 **La gouvernance**



6 **L'animation des territoires**



10 **Les indicateurs techniques**

12 **La collecte des déchets**

15 **Les apports en déchèteries**

18 **Le traitement**



30 **Les indicateurs financiers**

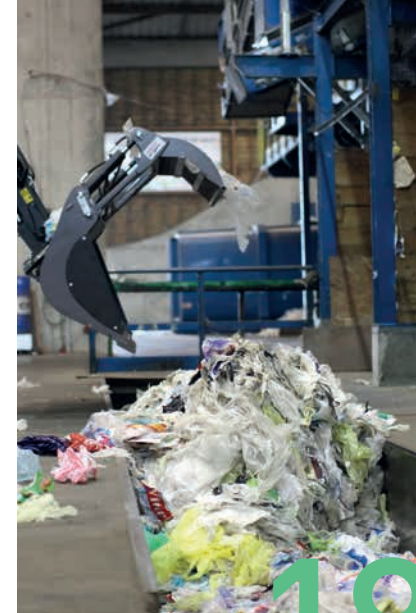


36 **Le bilan social**



43 **Glossaire**

36



18



30



15



6




Le territoire

# Le territoire

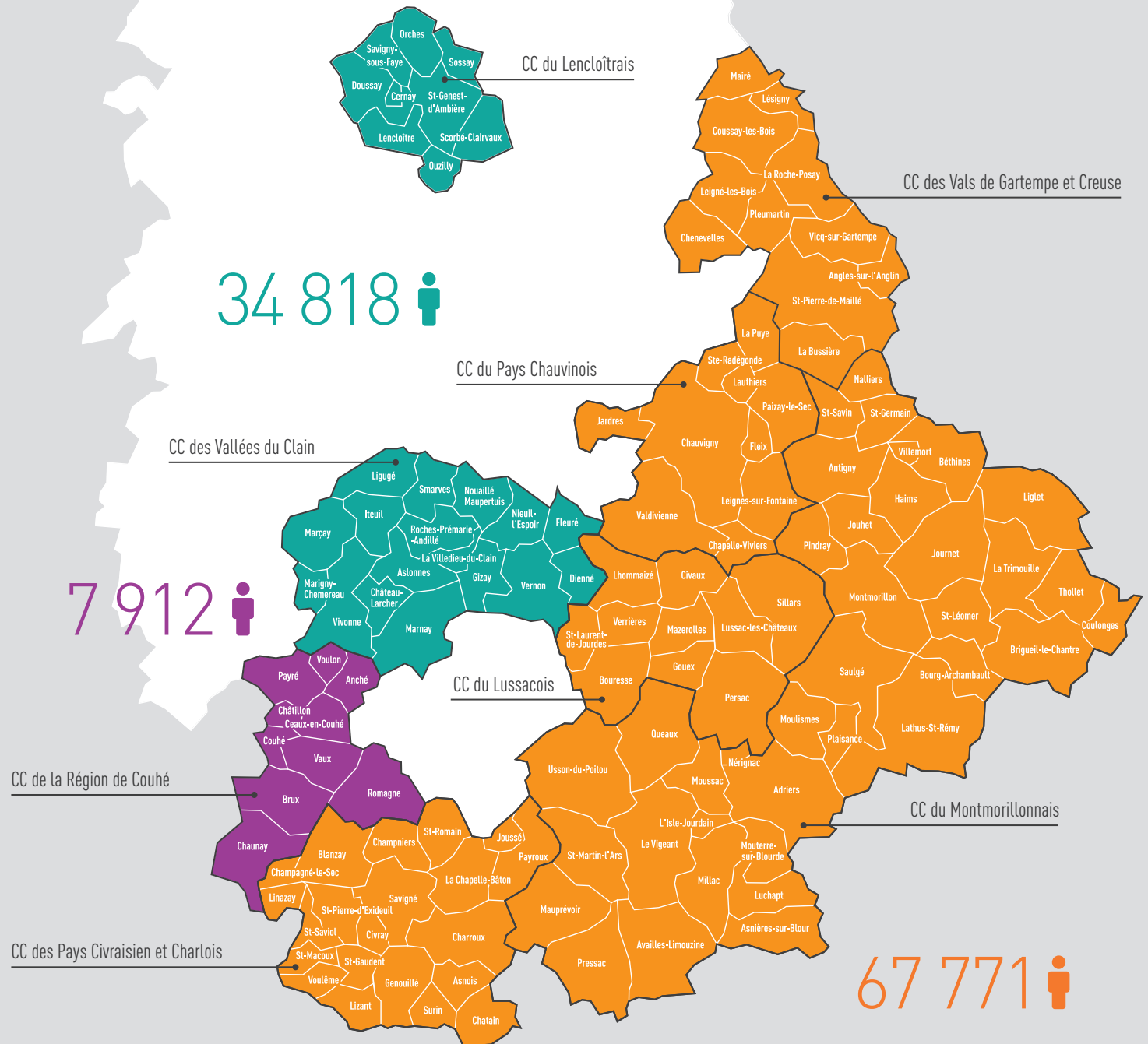
Les déchets de **75 683** habitants sont traités par le SIMER

Les déchets recyclables de **110 501** habitants sont triés par nos équipes

 Communautés de Communes ayant transféré au SIMER la compétence « collecte et traitement » des déchets

 Communauté de Communes ayant transféré au SIMER la compétence « traitement » des déchets + collecte assurée en prestation

 Communautés de Communes clientes du centre de tri du SIMER





# La gouvernance

## L'exécutif



**ERNEST COLIN**

1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de l'activité « Travaux publics »



**CATHERINE MARIGNAN**

Vice-Présidente en charge de l'activité « Gestion des déchets » pour les territoires des Communautés de Communes du Pays Chauvinois, du Lussacois, des Pays Civraisien et Charlois et de la Région de Couhé



**YVES BOULOUX**

Président



**BERNARD PORCHET**

Vice-Président en charge des Finances



**DANIEL TREMBLAIS**

Vice-Président en charge de l'activité « Gestion des déchets » pour les territoires des Communautés de Communes du Montmorillonnais et des Vals de Gartempe et Creuse

## Le bureau syndical

en charge de la gestion courante du Syndicat

28 délégués

## Le comité syndical

**Collèges « Collecte et/ou traitement des déchets ménagers »**

Vote du budget annexe, approbation du compte administratif, fixation des tarifs...

### Délégués titulaires de la CC du Montmorillonnais

ANNIE BRUGIER-THOREAU,  
MICHEL PORTE, RAYMOND GALLET,  
JEAN-MARIE GLAIN, GISÈLE JEAN

### Délégués titulaires de la CC du Pays Chauvinois

CATHERINE MARIGNAN,  
OLIVIER BROSSARD, PATRICK CHARRIER,  
CLAUDE FOUCHER

### Délégués titulaires de la CC du Lussacois

HERVÉ JASPART,  
ISABELLE KESTEMAN,  
MARYVONNE TAVILLEN

### Délégués titulaires de la CC des Vals de Gartempe et Creuse

DANIEL TREMBLAIS, PASCALE MOREAU,  
ALAIN GEORGES

### Délégués titulaires de la CC des Pays Civraisien et Charlois

MOÏSE VERGEAU, JEAN-PIERRE PROVOST, JEAN CARDIN, JOSETTE COLAS

### Délégués titulaires de la CC de la Région de Couhé

CLAUDE MALLET, ROLAND LATU



# L'animation des territoires pour la réduction et le tri des déchets



# chiffres clés

L'animation des territoires pour  
la réduction et le tri



**1 231** visiteurs  
accueillis à l'Eco-Pôle  
site de traitement des déchets du SIMER



**2 574**  
personnes sensibilisées

**2** passages annuels  
dans les 89 mairies du périmètre syndical

**789** élèves lors de 57 animations scolaires

**572** lors des différents salons

**529** lors des 19 permanences en marché

**467** en déchèteries

**170** professionnels sur leur lieu d'activité

**47** à leur domicile



Environ **800** participants à la fête de la soupe



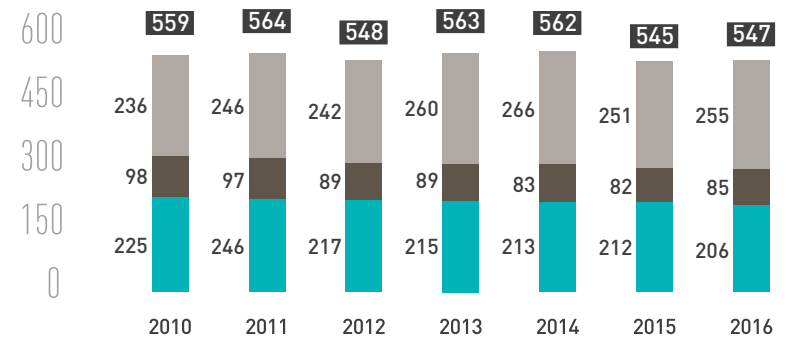
# Le programme de prévention des déchets du SIMER : l'objectif des -7% d'OMA est atteint !

Si l'on considère les évolutions sur la période du programme de prévention de 2011-2016 : la production d'ordures ménagères et assimilées (OMA) a diminué de 8.4%, passant de 318 à 291 kg par habitant en 2016 ; la baisse des DMA n'est seulement que de 3%, passant de 564 à 547 kg par habitant entre 2011 et 2016. L'engagement du SIMER dans un programme de prévention des déchets (OMA) subventionné par l'ADEME est ainsi atteint.

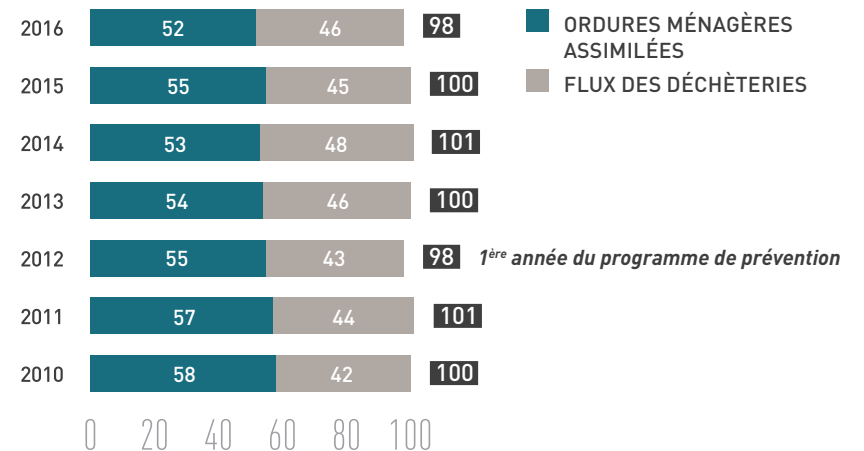


## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS KG/HABITANT, ENTRE 2010 ET 2016

- FLUX DES DÉCHÈTERIES
- COLLECTE SÉLECTIVE
- ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS KG/HABITANT (BASE 100 EN 2010)







## Bilan des 5 années du programme de prévention

- 2 600 foyers équipés de composteurs ou aidés à l'achat.
- 11 écoles engagées dans le compostage.
- Projets exemplaires : poulailler collectif à Luchapt, composteur collectif à La Bussière.
- Broyage en communes.
- 245 animations scolaires ; 6 300 élèves sensibilisés.
- 1 300 personnes sensibilisées à la réduction des déchets organiques.
- 50 tonnes réemployées en déchèteries par l'association Corbeau Blanc.
- Promotion du stop-pub.
- Distribution de 900 poules à des foyers.
- Stands sur le jardinage et les poules (400 personnes sensibilisées).



## Actions menées en 2016

- 11 projets collectifs soutenus pour des actions en faveur de la réduction et du tri des déchets.
- Accompagnement de 9 entreprises pour une réduction et une meilleure valorisation de leurs déchets.
- 1 100 m<sup>3</sup> de déchets verts broyés en partenariat avec la CUMA de l'Humus Fertile.
- Développement de kits de sensibilisation pour les salles des fêtes et les campings.
- Réalisation d'une soupe géante à partir de légumes moches dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (800 participants).
- 8 000 gobelets prêtés.
- Labellisation LPO du site de l'Eco-Pôle.

## Projets 2017

- Développement du Gourmet Bag.
- Distribution de 300 composteurs.
- Création de 10 zones de compostage collectif.
- Renforcement des soutiens aux projets collectifs pour le tri et la réduction des déchets (subvention jusqu'à 1 500 €).
- Sensibilisation des usagers en porte à porte.
- Concours vidéo « Des solutions pour moins de déchets ».





# Les indicateurs techniques



# chiffres clés



**i 552 kg**

de déchets produits en moyenne  
par habitant en 2016  
soit une augmentation de 2% ou 12 kg/hab





**49%**

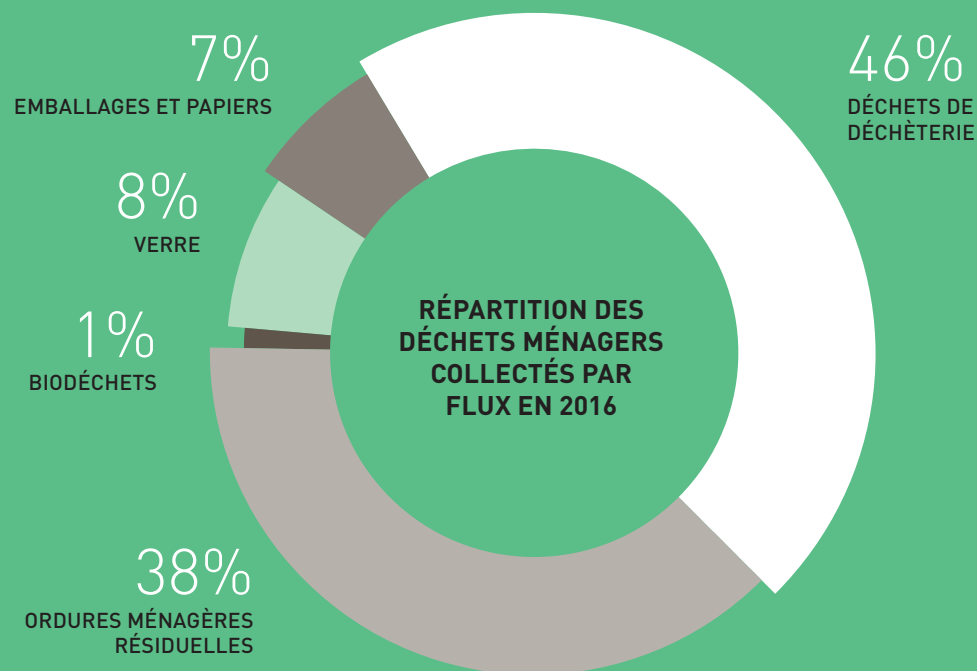
de déchets valorisés (hors gravats)  
soit une augmentation de 2 points

**1.1 million**

de kilomètres parcourus

## COMPARAISON DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS ENTRE LE SIMER ET LA RÉGION POITOU-CHARENTES

	 SAC NOIR	 RECYCLABLES	 DÉCHÈTERIES	 KG / HABITANT
Région (données 2014)	227	95	228	= 550
SIMER	206	86	260	= 552

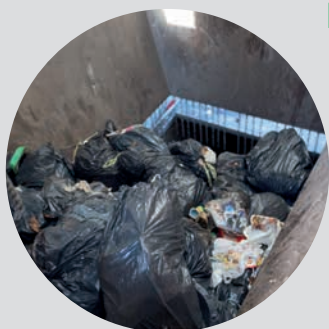




## La collecte des déchets

# 292 kg de déchets par habitant

collectés en porte à porte ou point d'apport volontaire en 2016



### 206 kg/hab

d'ordures ménagères résiduelles

### -18 kg/hab

d'ordures ménagères résiduelles  
(sac noir) depuis 2010



### 86 kg/hab

de recyclables

40 kg d'emballages et de papiers recyclables

43 kg de verre

3 kg de déchets fermentescibles\*



### +3 kg/hab

de verre par rapport à 2015



### 1 million de sacs distribués en moins



*Les données de collecte présentées dans les pages 12 à 17 concernent les déchets collectés auprès des habitants des CC des Vals de Gartempe et Creuse, du Pays Chauvinois, du Lussacois, du Montmorillonnais & des Pays Civraisien et Charlois.*



**85%** des déchets sont collectés par nos équipes, les 15% restants (le verre) sont confiés à un prestataire privé.

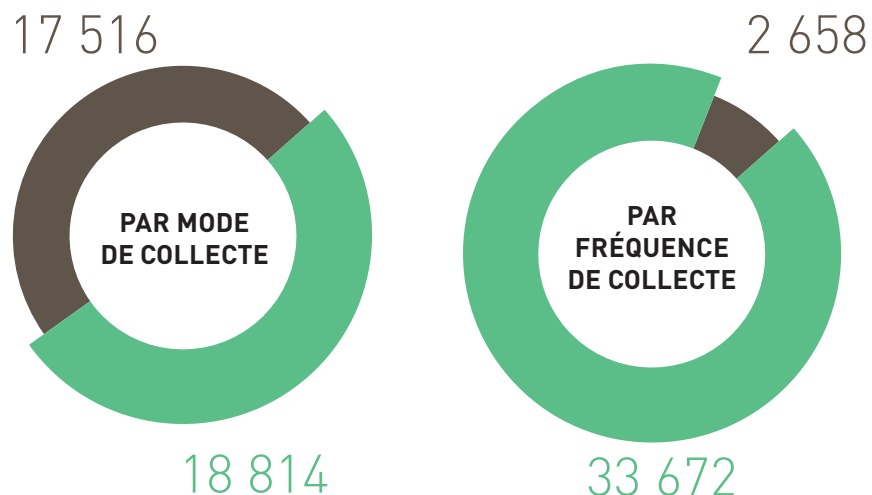


**LA COLLECTE DES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES**

La collecte des Textiles Linge et Chaussures (TLC) mise en place en 2012 poursuit son essor avec une croissance de 11% entre 2015 et 2016. 286 tonnes ont été collectées en 82 points du territoire, dont 101 tonnes en déchèteries.



**RÉPARTITION DES FOYERS**



■ EN PORTE À PORTE  
■ EN POINT DE REGROUPEMENT

■ 1 COLLECTE HEBDOMADAIRE  
■ 2 COLLECTES HEBDOMADAIRES

<b>Matériels &amp; équipements</b>	<b>5 915</b>	bacs
	<b>350</b>	bornes à verre
	<b>11</b>	bennes bicompartimentées
	<b>2</b>	tracteurs routiers
	<b>2</b>	remorques à fond mouvant alternatif
<b>Moyens humains</b>	<b>29</b>	chauffeurs
	<b>13</b>	rippeurs
	<b>3</b>	encadrants et agents de liaison
<b>Sites</b>	<b>3</b>	Civray, Millac et Sillars

**Actions menées en 2016**

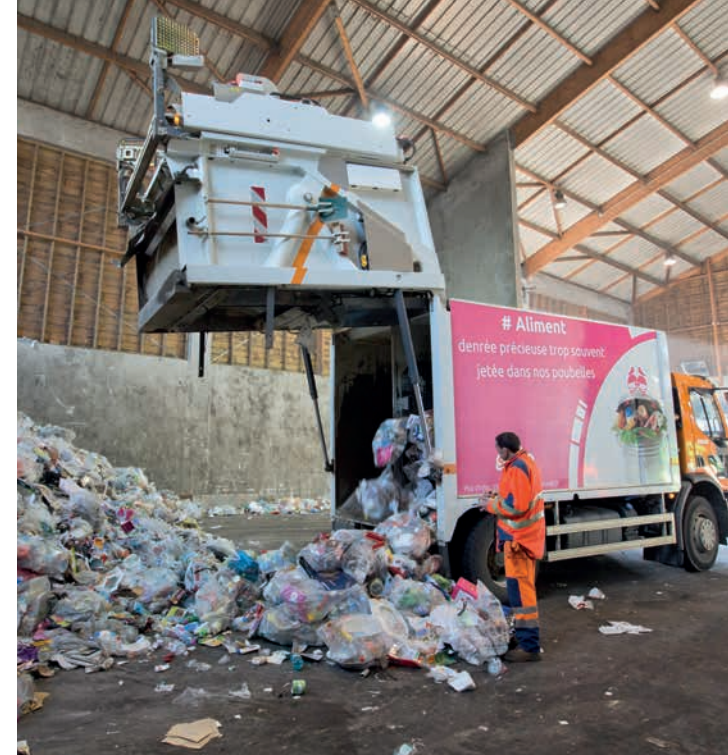
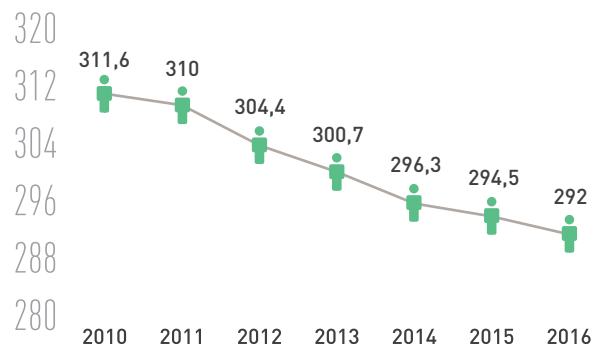
- Mise en place de la collecte les jours fériés.
- Équipement systématique des professionnels en bacs.
- Mise en place d'une signalétique adaptée en divers points pour lutter contre les dépôts sauvages.



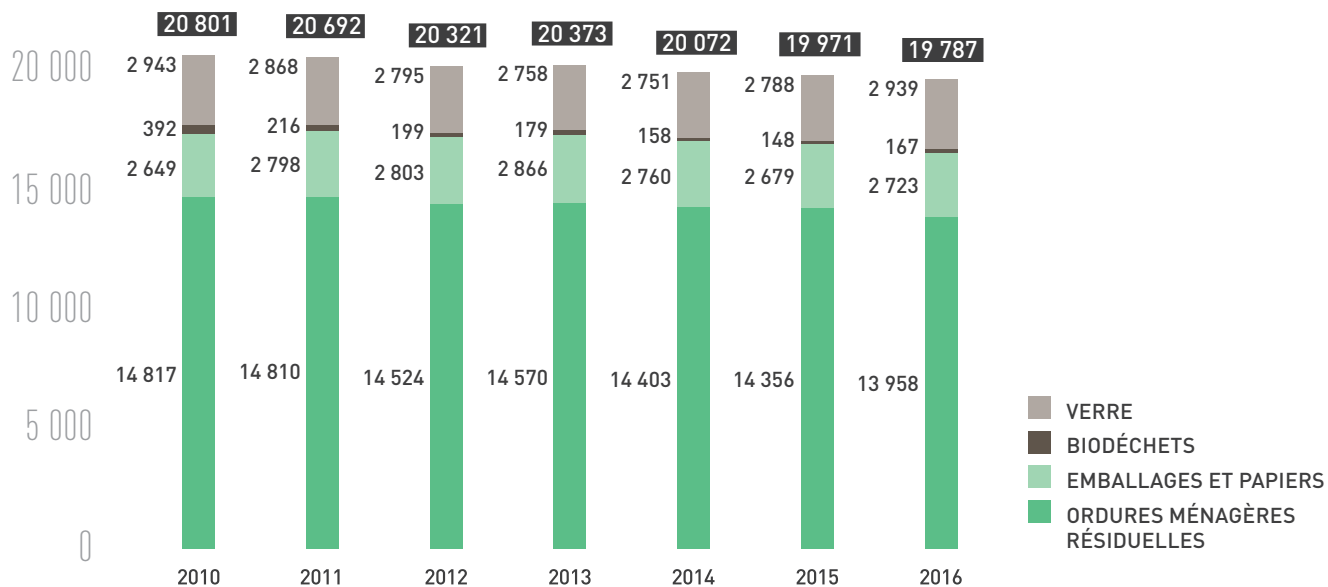
## Poursuite de la baisse des ordures ménagères résiduelles et augmentation des recyclables

La collecte des déchets recyclables est en progression de 3.5%, tout particulièrement grâce à la collecte du verre qui connaît une hausse de 5.4%. La collecte des emballages et du papier suit également cette trajectoire avec une hausse de 1.6%, ce qui constitue un retournement de tendance puisqu'en 2015 on observait un recul de 2.9%. Au total, la production des ordures ménagères (sac noir) poursuit sa contraction avec une baisse de 2 kg par habitant sous l'effet d'une nouvelle diminution des ordures ménagères résiduelles (-6 kg/hab).

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES DE 2010 À 2016 EN KG PAR HABITANT



EN TONNES



## Projets 2017

- Réflexion sur des mesures d'optimisation du service.
- Développement d'actions avec des partenaires locaux pour développer la collecte des papiers de bureau.
- Renouvellement d'un véhicule de collecte de 19 tonnes.



# Les apports en déchèteries



Entre 2015 et 2016

augmentation

des apports de **15 kg/hab**

dont une augmentation des déchets verts de **5%**  
(soit 114 kg/hab)

## chiffres clés

**6183** rotations nécessaires pour le transfert des déchets

**66** kg/hab de déchets de tout-venant

**80** kg/hab de gravats

**185** tonnes de déchets de mobilier



NOUVEAU

**260 kg/hab**  
de déchets apportés  
en déchèteries

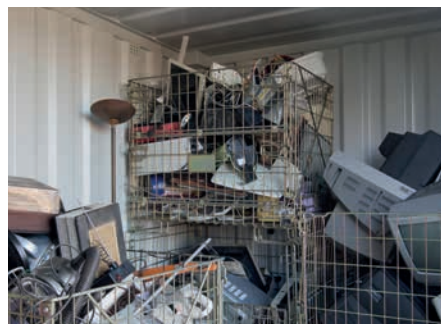


Sites	<b>16</b>	déchèteries
Matériels	<b>7</b> <b>5</b>	véhicules poids lourds remorques porte-caissons
Moyens humains	<b>23</b> <b>7</b> <b>3</b>	agents de déchèterie chauffeurs polybenne encadrants et agents de liaison

### Actions menées en 2016

- Modernisation des déchèteries de Civray, Lussac-les-Châteaux et Montmorillon.
- Amélioration de la signalétique.
- Poursuite du développement des filières ameublement et bois non traité.
- Renouvellement d'un véhicule polybenne.

**74%** des déchets collectés en déchèteries ont été valorisés en 2016 (hors gravats)





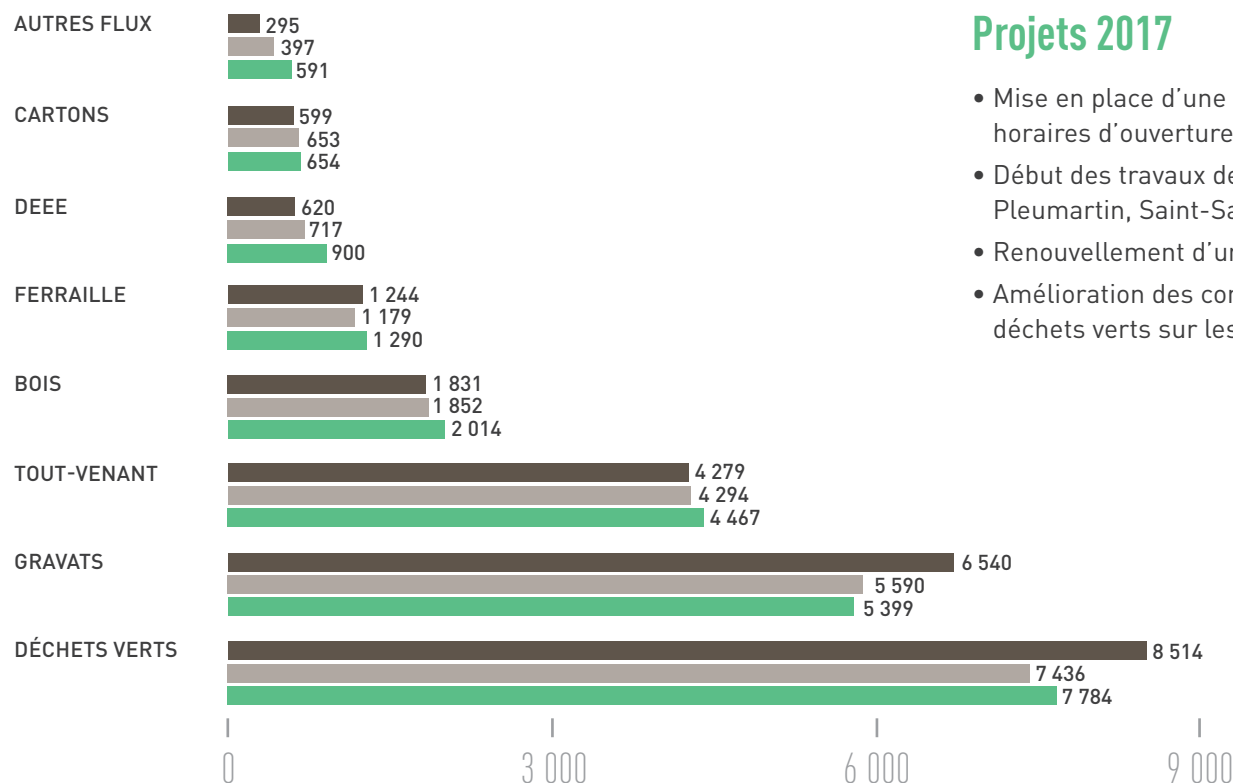
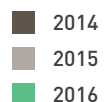


## Entre 2015 et 2016, les quantités collectées en déchèteries progressent significativement de 5.2%

Les déchèteries deviennent ainsi le 1<sup>er</sup> point de collecte des déchets avec en moyenne des apports qui s'élèvent à 260 kg/habitant, contre 248 kg/habitant en porte à porte ou point de regroupement (hors verre). Le flux déchets verts demeure majoritaire ; il représente 45% des quantités apportées, il connaît ainsi une progression significative de 4.7%. Celle-ci n'est pas la plus importante car la ferraille et le bois évoluent respectivement de 9.4% et 8.7%. Soulignons également la progression de 16.5% des apports de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).



### ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES DE 2014 À 2016



### Projets 2017

- Mise en place d'une saisonnalité dans les horaires d'ouverture des déchèteries.
- Début des travaux de modernisation de Pleumartin, Saint-Savin et La Trimouille.
- Renouvellement d'un polybenne et d'une remorque.
- Amélioration des conditions de vidage des déchets verts sur les principales déchèteries.



## Le traitement



**23%** de valorisation matière



**8.5%** de valorisation énergétique



**52.5%** de déchets enfouis

# chiffres clés

**16%** de valorisation organique



**35%** des déchets sont traités dans des installations exploitées par le SIMER

**65%** le sont par des exploitants privés



# Les installations de traitement

## SITES DE TRAITEMENT DES PRINCIPAUX FLUX DE DÉCHETS PRODUITS SUR LE TERRITOIRE



-  TOUT-VENANT & ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES : TRANSFERT
-  COMPOSTAGE DE VÉGÉTAUX
-  GRAVATS : REMBLAIEMENT DE CARRIÈRE
-  RECYCLABLES : TRI DES DÉCHETS
-  TOUT-VENANT & ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES : ENFOUISSEMENT
-  VERRE : RECYCLAGE EN UNITÉ DE PRÉPARATION DE CALCIN

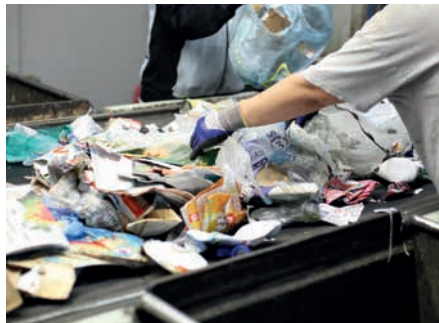




## Organisation et moyens à

# l'Eco-Pôle

Superficie du site	<b>7</b>	hectares, dont 47% d'espaces verts
1 centre de tri	<b>24</b>	agents
1 quai de transfert	<b>2</b>	agents
1 installation de traitement des déchets verts & du bois	<b>2</b>	agents



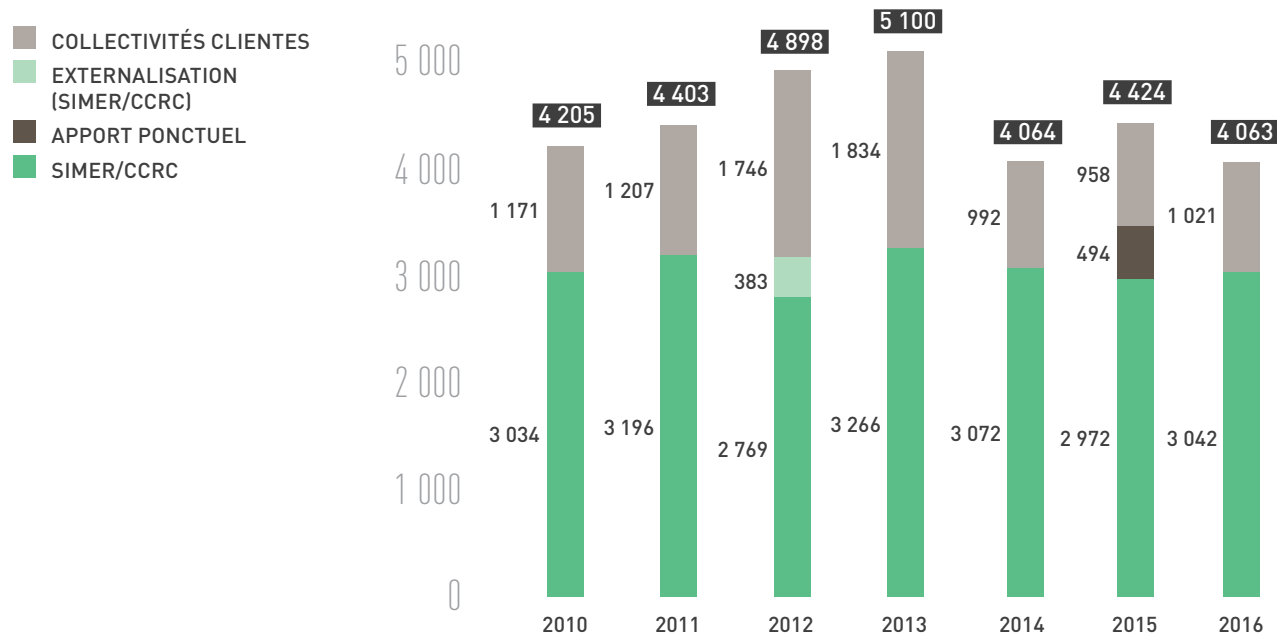


## Hausse de la valorisation matière de 2 points entre 2015 et 2016 (23%)

**4 063 tonnes de déchets recyclables ont été traitées par le centre de tri du syndicat en 2016.**

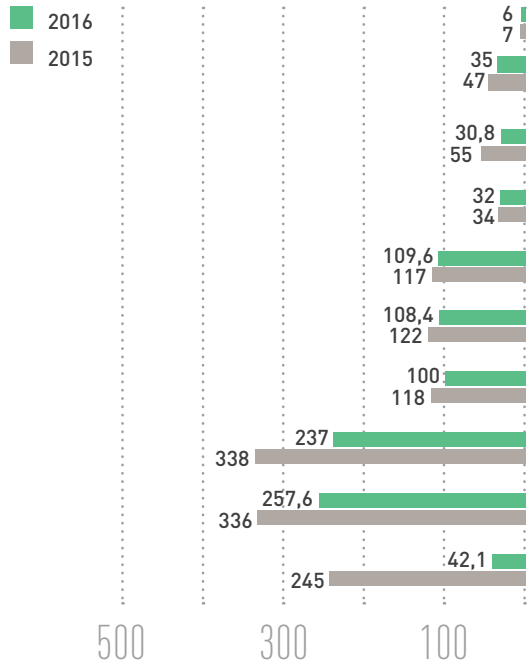
- 3 042 tonnes d’emballages et de papiers pour le propre compte du syndicat.
- 1 021 tonnes d’emballages et de papiers pour le compte de collectivités clientes (789 tonnes d’emballages pour la CC des Vallées-du-Clain, 202 tonnes d’emballages pour la CC du Lençloîtrais et 30 tonnes d’emballages et de papiers en provenance du SYMCTOM du Blanc).

### ÉVOLUTION DES TONNAGES ENTRANTS AU CENTRE DE TRI

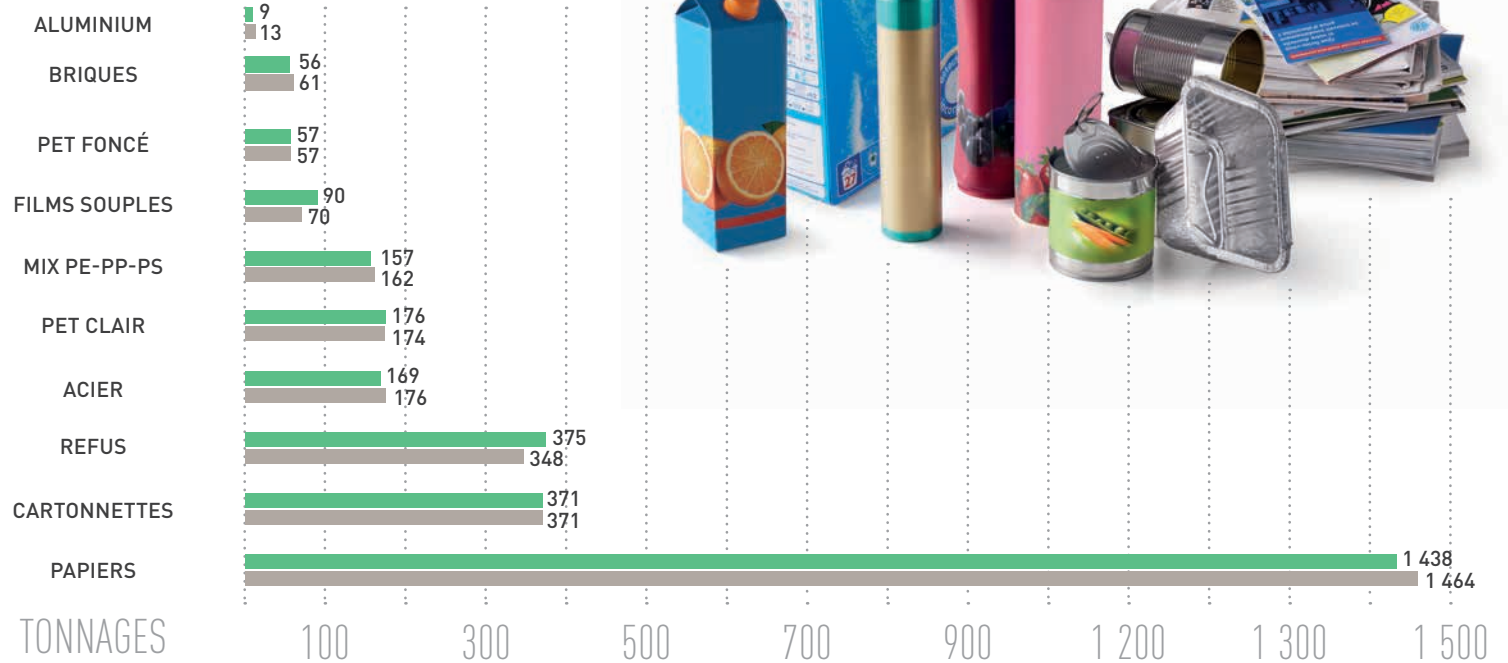




**PRODUCTION DU CENTRE DE TRI POUR  
LES COLLECTIVITÉS CLIENTES**



**PRODUCTION DU CENTRE DE TRI  
POUR LE SIMER ET LA CCRC**



Les papiers demeurent le flux majoritaire avec 1 438 tonnes, ce qui représente 50% des matériaux triés sur le périmètre syndical. Le deuxième flux trié est celui des plastiques, 492 tonnes avec une croissance notable des films souples qui passent de 70 à 90 tonnes, mais ils ne représentent que 1.2 kg par habitant.

Le troisième type de matériaux le plus trié est la cartonnette d'emballage dont les quantités sont stables d'une année sur l'autre avec 371 tonnes.

Le taux de refus mesuré dans le centre de tri évolue de 0.5 pts et atteint 16.5%. Ce taux doit toutefois être nuancé puisqu'il baisse pour les 99 communes de la zone SIMER et se fixe à 11.5%.





## Projets 2017

- Conduite d'une étude technico-économique de modernisation du centre de tri.
- Participation à une étude de reconversion du centre de tri du SYMCTOM du Blanc.
- Mise en place d'une nouvelle filière de traitement des lixiviats de la plateforme de compostage (phase 2).
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le hangar bois.

## Actions menées en 2016

- Conduite d'une étude territoriale relative à la fonction tri sur le territoire du Département de la Vienne et du SYMCTOM du Blanc (36).
- Finalisation et dépôt d'un nouveau dossier d'autorisation d'exploiter l'Eco-Pôle.
- Sécurisation du quai de transfert.
- Mise en place d'une passerelle pour faciliter le retrait des filets des bennes de déchèterie.



### LE TRAITEMENT DU VERRE

Le verre emprunte une filière spécifique puisqu'il est collecté par un prestataire privé. 3 255 tonnes ont été collectées et valorisées en 2016.



## Valorisation organique par le compostage maintenue à une part de 16%

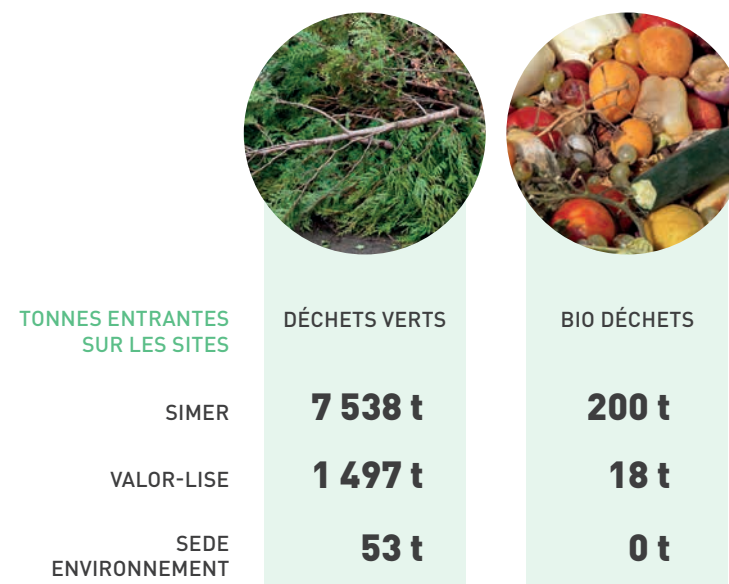
### 1 plateforme de compostage des déchets verts et de broyage du bois

Matériels	1	broyeur
	1	crible
	1	chargeuse
	1	tracteur agricole
	1	hangar de 1 500 m <sup>2</sup>
	1	tunnel de stockage

7 538 tonnes de déchets verts ont été traitées sur la plateforme de compostage du SIMER en 2016 contre 6 876 tonnes en 2015. Cette évolution s'explique par l'augmentation des apports en déchèteries et des apports des collectivités plus importants. Par ailleurs, 1 550 tonnes ont été prises en charge sur deux plateformes extérieures, la première située à Champagné-St-Hilaire et la seconde à Ingrandes-sur-Vienne.

La vente de compost aux professionnels s'est amplifiée avec 2 126 tonnes de compost vendu, soit une augmentation de 55% par rapport à 2015.

D'autre part, 1 200 tonnes de compost ont été distribuées aux particuliers en déchèteries, soit 44% de plus qu'en 2015 du fait de la gratuité instaurée d'avril à décembre 2016.



### Actions menées en 2016

- Achat d'une nouvelle chargeuse.

### Projets 2017

- Acquisition d'un télescopique pour améliorer le transfert des déchets verts foisonnants.
- Acquisition d'une semi-remorque ouverte pour rationaliser le transport du bois énergie.
- Concrétisation de nouveaux partenariats avec des agriculteurs pour la valorisation du compost.







## Légère baisse de la valorisation énergétique par le bois énergie (8.5%)

La plateforme de traitement du bois accueille des déchets de déchèterie, d'une collectivité cliente : le SYMCTOM du Blanc et de professionnels. 2 973 tonnes ont été traitées en 2016, contre 2 186 tonnes en 2015 ; soit une évolution de 36%.

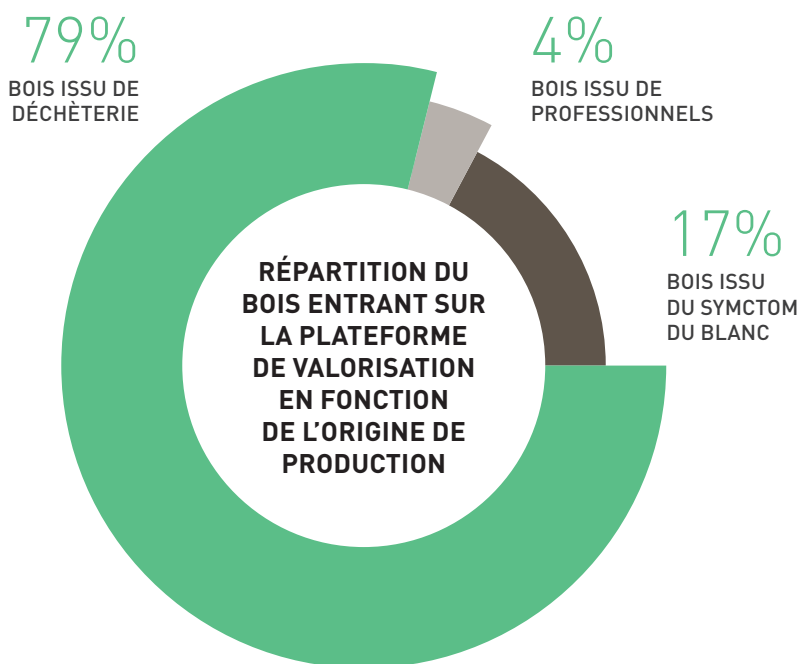
Cette évolution s'explique essentiellement par :

- le développement d'un partenariat avec le SYMCTOM du Blanc (516 tonnes),
- des apports supplémentaires en déchèteries (200 tonnes),
- le développement de l'activité de traitement des déchets professionnels (97 tonnes).

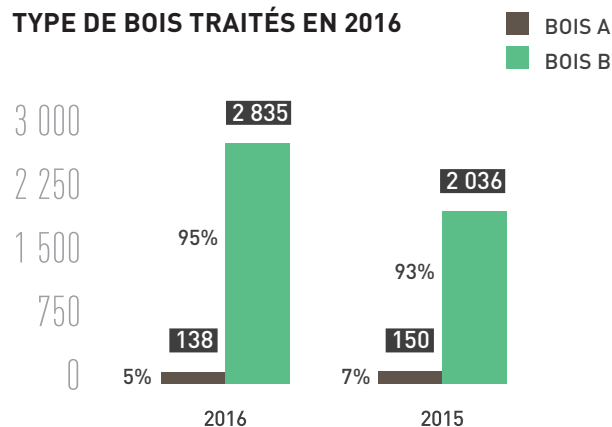
La valorisation du bois A reste minoritaire, avec 5% de valorisation en 2016 (138 tonnes contre 150 tonnes en 2015)

La valorisation du bois B représente 95% des apports et a largement augmenté en 2015 (2 835 tonnes de bois B traité contre 2 036 en 2015).

Le bois est valorisé en bois énergie qui permet d'alimenter des chaudières locales et des fours à chaux situés à Terrasson-la-Villedieu.



TYPE DE BOIS TRAITÉS EN 2016





## Baisse du traitement des déchets ultimes de 5% depuis 2010

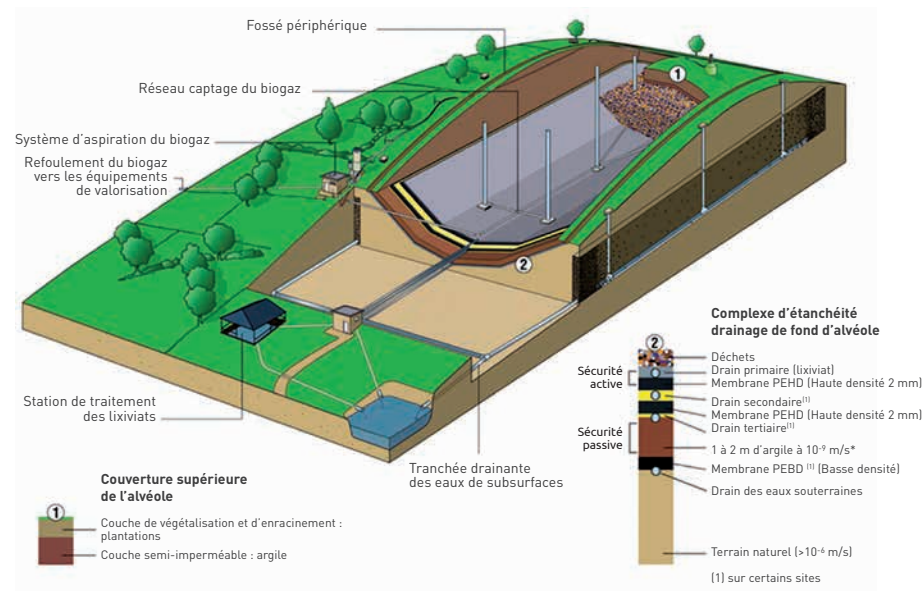
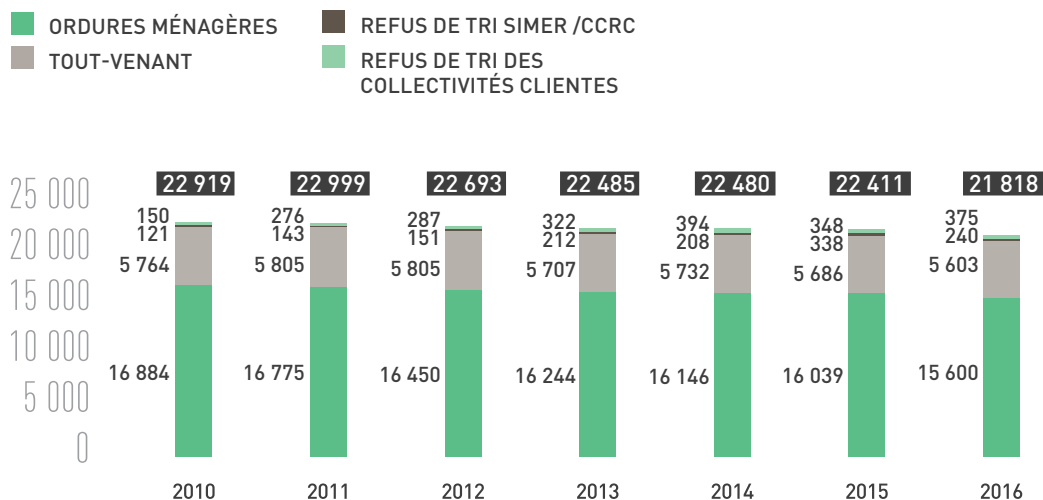
Les tonnages enfouis en 2016 dans les installations de Séch<sup>é</sup> Éco-Industries et de SUEZ sont de 21 818 tonnes, soit une baisse de 2.6% par rapport à 2015.

Les déchets non valorisés collectés par le syndicat sont traités dans des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Ces installations se situent au Vigeant et à Sommières-du-Clain, respectivement exploitées par Séch<sup>é</sup> Éco-Industries et SUEZ.

Les déchets enfouis sont isolés de leur environnement par différentes barrières (matériaux imperméables type argile et géomembranes) et une couverture en surface, afin de limiter la pollution des eaux souterraines, et les nuisances olfactives. Les déchets se dégradent au fil du temps, conduisant au tassement du massif, et à la production de sous-produits : d'une part des lixiviats, jus de fermentation des déchets, qui sont traités in situ ; d'autre part du biogaz qui est capté puis valorisé sous forme de chaleur (injection dans un réseau) ou d'électricité, produite au moyen d'une turbine.



### ÉVOLUTION DES TONNAGES ENFOUIS ENTRE 2010 ET 2016



# Zoom DAE

## Un service en développement

Les déchets d'activité économique sont des déchets produits par des professionnels nécessitant des services dédiés.



**850** tonnes collectées  
passant par le site de l'Eco-Pôle

**16** professionnels  
utilisateurs du service

Depuis 2016, le SIMER propose des services personnalisés aux professionnels :

Conseils & accompagnement pour la définition des besoins

Mise à disposition de contenants de stockage des déchets en location

Rachat de matières triées

Transport de bennes



En 2017, le SIMER prévoit de mobiliser les acteurs économiques autour de la thématique de l'économie circulaire.





Les indicateurs techniques  
Synthèse des flux collectés, traités et valorisés

# collecte

# traitement



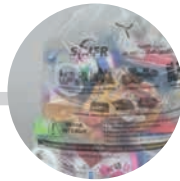
Déchets ménagers résiduels

13 958 t 1 642 t



Papiers et emballages

2 723 t 319 t



Verre

2 939 t 316 t



Biodéchets

167 t



Déchèteries

17 046 t 1 699 t

Déchets verts : 8 343 t

Autres déchets valorisables

Tout-venant

Gravats : 5 780 t

Stockage

15 600 t  
206 kg/an/hab



Centre de tri

3 042 t  
40 kg/an/hab



Valorisation

3 255 t, 100%  
43 kg/an/hab



Compostage

8 509 t  
112 kg/an/hab

dont 8 343 t en provenance  
du réseau des déchèteries.



Valorisation matière et énergétique

5 827 t  
332 t autres origines \*\*  
77 kg/an/hab

Stockage

5 179 t de déchèterie  
425 t autres origines \*\*  
74 kg/an/hab



Valorisation remblaiement de carrière

5 780 t  
76 kg/an/hab



Valorisation potentielle  
d'énergie et de biogaz (non quantifiée)

Refus Freinte\* 169 t  
330 t, 11.5%  
4 kg/an/hab

Valorisation matière  
2 542 t, 88.5%  
34 kg/an/hab



3 plateformes de compostage

- 7 538 t à l'Eco-Pôle (SIMER)
- 53 t à SEDE Environnement
- 1 497 t à VALOR-LISE

2 sites de stockage

- 2 569 t à SUEZ
- 2 610 t à Seché Eco-Industries

SIMER (compétence exercée en régie)

CCRC (prestation exercée par les équipes du SIMER)

\* la freinte représente la perte de matière entre le tonnage entrant au centre de tri et les produits sortants. Elle est constituée d'eau, de poussières...

\*\* professionnels, recyclerie Queaux, déchèteries mobiles, communes...



Les indicateurs techniques  
Synthèse des flux collectés, traités et valorisés

# valorisation



**Papiers**  
1 438 t  
NORSKE SKOG  
GOLBEY (88)



**Briques alimentaires**  
56 t  
REVIPAQ  
HONDOUVILLE (27)



**Plastiques**  
501 t  
VALORPLAST



**Acier**  
169 t



**Aluminium**  
9 t



**Cartonnettes**  
371 t

AFM RECYCLAGE

# 42 169 tonnes traitées

hors gravats dont **20 466 tonnes valorisées soit 49%**



**Compost**  
(vente SIMER uniquement)  
3 093 t



**Cartons bruns**  
710 t



**Batteries**  
17 t

AFM RECYCLAGE



**Ferraille**  
1 440 t



**Fraction ligneuse des déchets verts**  
880 t

ECOSYS



**Bois non traité**  
9 t

CHAUDIÈRES COLLECTIVES  
ST-SECONDIN ET  
CHÂTEAU-GARNIER (86)



**Bois en mélange**  
2 156 t

LHOIST FRANCE OUEST (24)  
ET BNE (45)

**Autres flux**  
1 466 t

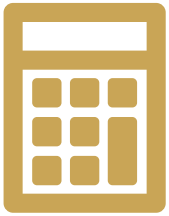
PRESTATAIRES  
D'ECO-MOBILIER, ECO-DDS  
ECO-SYSTEMES, LE RELAIS...



**Remblai**  
5 780 t

# 47 949 tonnes traitées avec gravats

dont **25 914 tonnes valorisées, soit 54%**



# Les indicateurs financiers





## Coûts aidés



Ordures  
ménagères  
**34,43** € / 

Recyclables secs **167,03** €/tonne

**13** € / 

131,22 €/tonne



Verre  
**0,31** € /   
7,31 €/tonne

Flux des déchèteries

**30,27** € / 

91,16 €/tonne



Déchets verts  
compostés à domicile

**0** € / 

0 €/tonne



Autres flux  
**2,06** € / 

# chiffres clés

SIMER  
**79,50** € /   
122,2 €/tonne

Région 2013  
**98** € /   
152 €/tonne

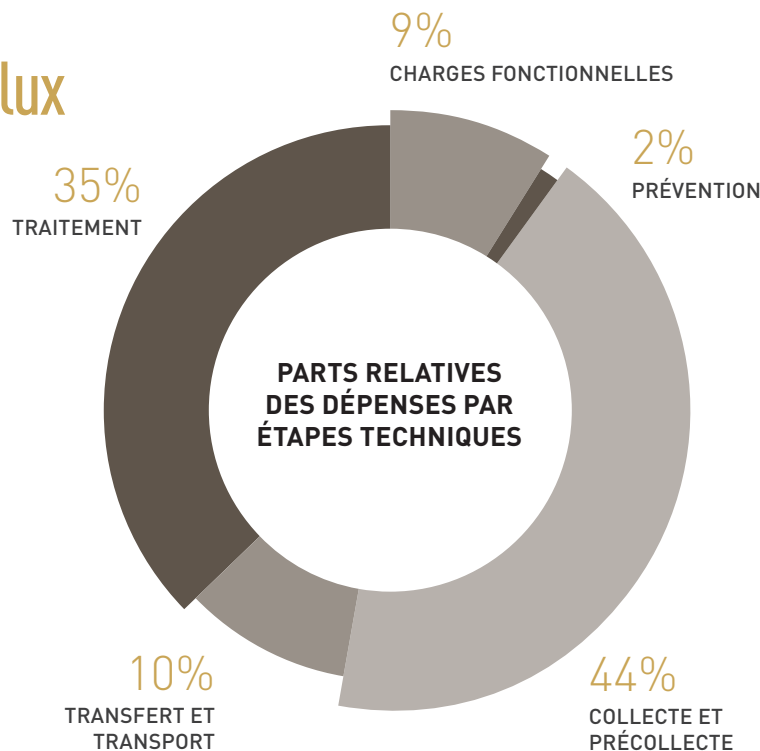
National 2012  
**89** € /   
166 €/tonne



## Les coûts complets et aidés par flux

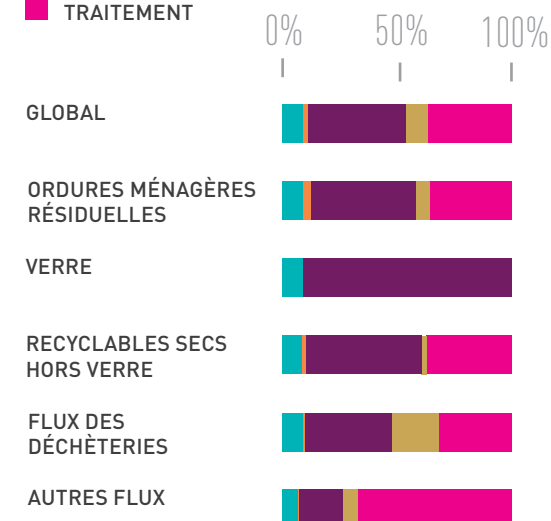
**44%** du coût du service sont imputables à la précollecte et la collecte (4 037 205 €)

**35%** pour le traitement (3 291 945 €)



### RÉPARTITION DES COÛTS COMPLETS PAR ÉTAPES TECHNIQUES ET PAR FLUX

- CHARGES FONCTIONNELLES
- PRÉVENTION
- COLLECTE ET PRÉCOLLECTE
- TRANSFERT
- TRAITEMENT



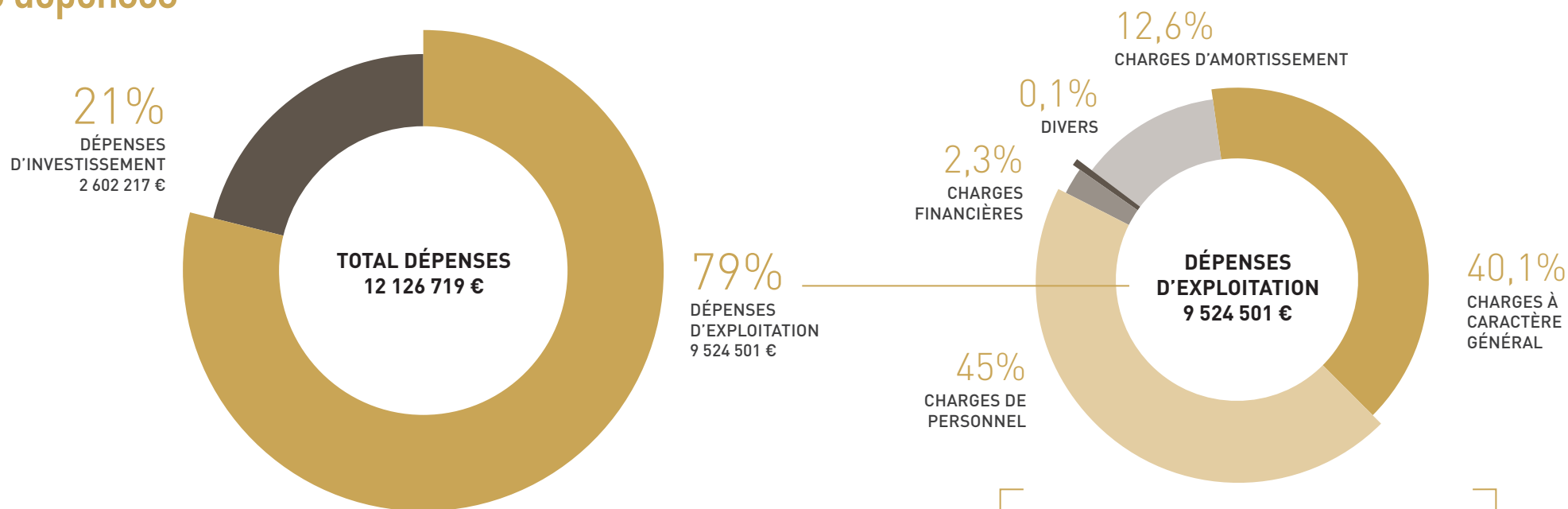
### DÉTAILS DES COÛTS COMPLETS ET COÛTS AIDÉS PAR FLUX (HT)

		OMR	Verre	Recyclables secs	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Gestion du passif	Autre services	Total
<b>COÛT COMPLET</b>	<b>MONTANT €</b>	3 097 571	116 200	2 782 316	142 165	2 974 653	110 652	30 031	196	9 253 786
	€ / HAB.	40,93	1,54	31	2,10	39,30	1,46	0,40		116,51
	€ / TONNE	198,56	35,70	530,39	852,87	118,38	164,26	0,34	1,93	333,52
<b>COÛT AIDÉ</b>	<b>MONTANT €</b>	2 605 689	23 795	1 296 175	131 119	2 290 557	-29 371	17 285	-6 584	6 328 666
	€ / HAB.	34,43	0,31	13	1,93	30,27		0,23	-0,10	79,49
	€ / TONNE	167,03	7,31	131,22	786,61	91,16			-64,96	122,27





## Les dépenses



### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

**L'aménagement des déchèteries :**  
617 954 € (dont 266 043 € de RAR 2015)

**L'acquisition de matériels roulants :**  
607 888 € (dont 484 572 € de RAR 2015)

- 1 benne à ordures ménagères
- 2 polybennes
- 1 chargeur pour la plateforme de compostage
- 2 utilitaires

**La réalisation de différents travaux d'aménagements :**  
88 497 €

- pour les locaux administratifs
- pour une passerelle dédiée aux caissons de déchèterie

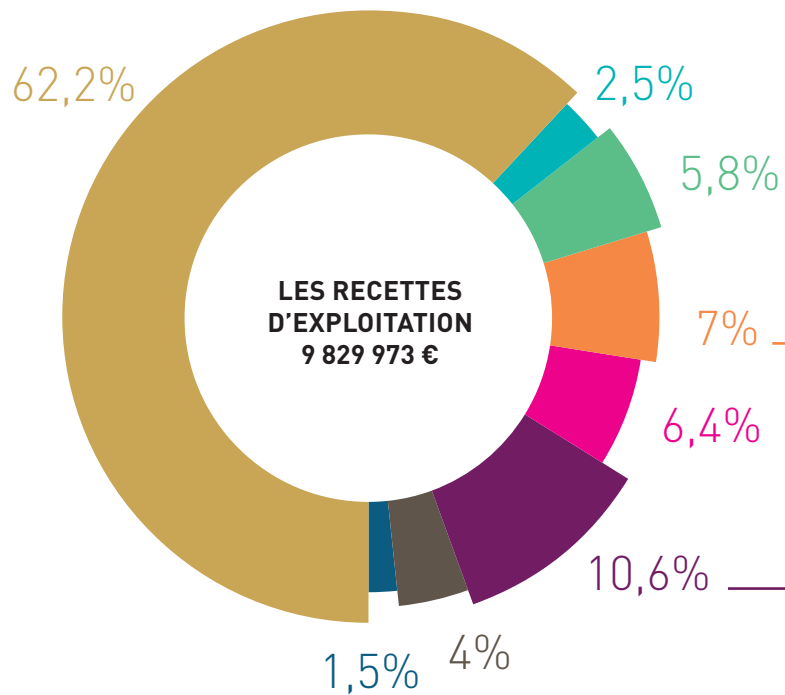
**L'acquisition de dispositifs de collecte pour les professionnels :**  
33 062 € (26 657 € de RAR 2015)

**L'acquisition de caissons de déchèterie :**  
32 380 €

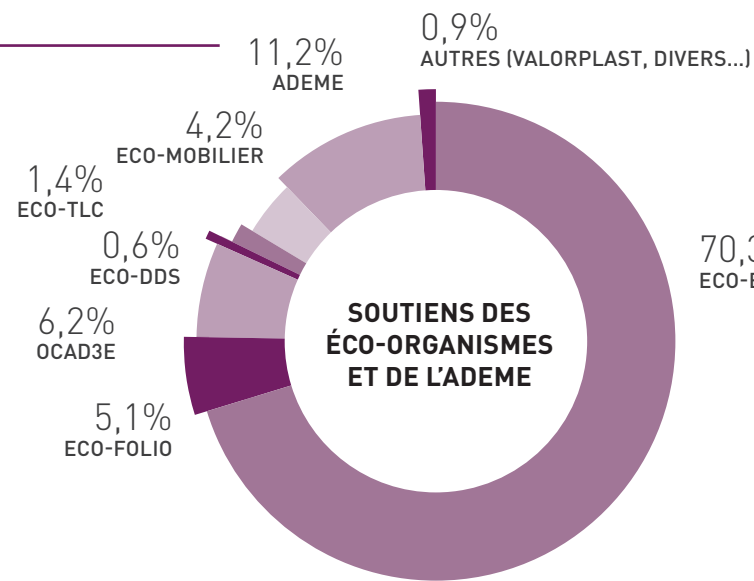
- 446 874 € pour l'achat de carburants
- 275 793 € pour l'achat de sacs de collecte
- 244 549 € pour l'entretien du matériel roulant
- 2 059 604 € pour diverses prestations confiées à des entreprises extérieures, dont :
  - le traitement des déchets ultimes et des inertes : 1 570 054 €
  - la collecte du verre : 89 145 €
  - le lavage des bacs de collecte : 76 458 €
  - le traitement des DDS : 36 405 €
  - l'entretien des vêtements de travail des agents : 34 433 €
  - la valorisation des déchets verts : 29 745 €



# Les recettes



- PRODUITS DE LA REOM
- CONTRIBUTION COMPÉTENCE TRAITEMENT (CCRC)
- VENTE DE MATÉRIAUX & PRODUITS
- PRESTATIONS DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS
- AUTRES RECETTES
- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
- REDEVANCE D'OCCUPATION (SEI)
- RECETTES D'INVESTISSEMENT



- ECO-EMBALLAGES : 734 221 €
- ADEME : 116 418 €
- OCAD3E : 64 245 €
- ECO-FOLIO : 53 633 €
- ECO-MOBILIER : 44 088 €
- ECO-DDS : 15 108 €
- ECO-TLC : 6 781 €
- AUTRES (VALORPLAST, DIVERS...) : 9 258 €



## Le financement du service

Le service est essentiellement financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), selon les dispositions de l'article 2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En 2016, le nombre de redevables était de

# 36 330

### Actions menées en 2016

Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des professionnels.

### Projet 2017

Étude de la DRFIP sur l'évolution éventuelle du mode de tarification du service.



## Les particuliers

Le montant annuel de la REOM pour les particuliers est calculé selon deux critères : la fréquence et le type de collecte (porte à porte ou point de regroupement, bout de voie) :

### TARIFS ANNUELS 2016

PORTE À PORTE	POINT DE REGROUPEMENT OU BOUT DE VOIE
<b>C1 - UN RAMASSAGE HEBDOMADAIRE</b>	
<b>184 € TTC</b>	<b>175 € TTC</b>
<b>C2 - DEUX RAMASSAGES HEBDOMADAIRES</b>	
<b>229 € TTC</b>	<b>184 € TTC</b>

## Les professionnels

Le montant annuel de la REOM pour les professionnels est composé d'une part fixe, en fonction de la fréquence hebdomadaire de collecte des déchets, et d'une part proportionnelle en fonction du volume hebdomadaire de déchets produits, évaluée au regard de la dotation et du volume des bacs attribués.

### TARIFS ANNUELS 2016

PART FIXE	
<b>C1 - UN RAMASSAGE HEBDOMADAIRE</b>	
<b>184 € TTC</b>	
<b>C2 - DEUX RAMASSAGES HEBDOMADAIRES</b>	
<b>229 € TTC</b>	

PART PROPORTIONNELLE	
JUSQU'À 120L (INCLUS)	<b>0 € TTC</b>
DE 121L À 240L	<b>92 € TTC</b>
DE 241L À 600L *	<b>184 € TTC</b>
601L À 1200L	<b>368 € TTC</b>
1201L À 1800L	<b>736 € TTC</b>
1801L À 2400L	<b>1 104 € TTC</b>
ETC.	<small>* Les bacs de 660L correspondent à un volume utile de 600L</small>



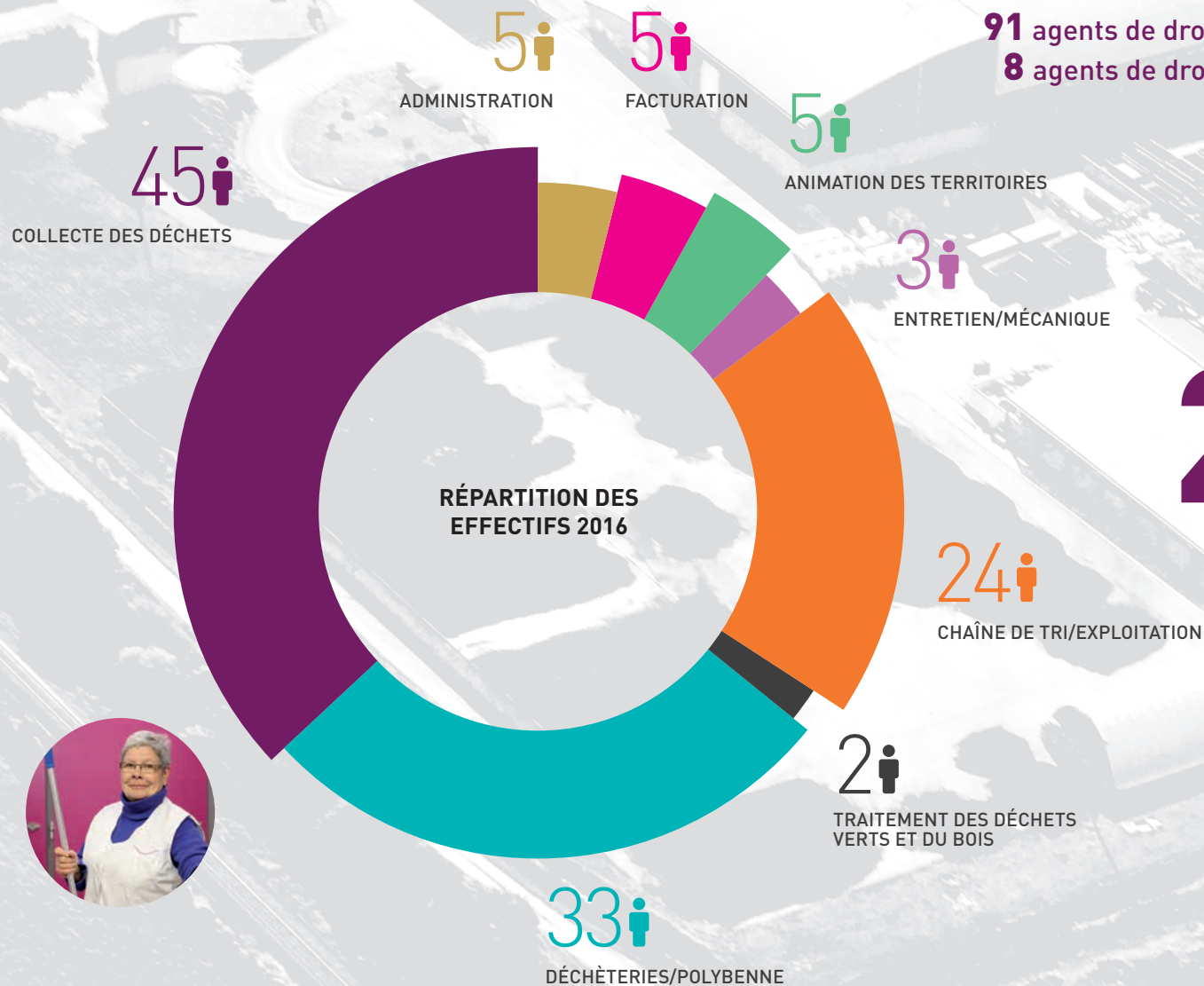
# Le bilan social



## Les agents du service

# 99 emplois permanents

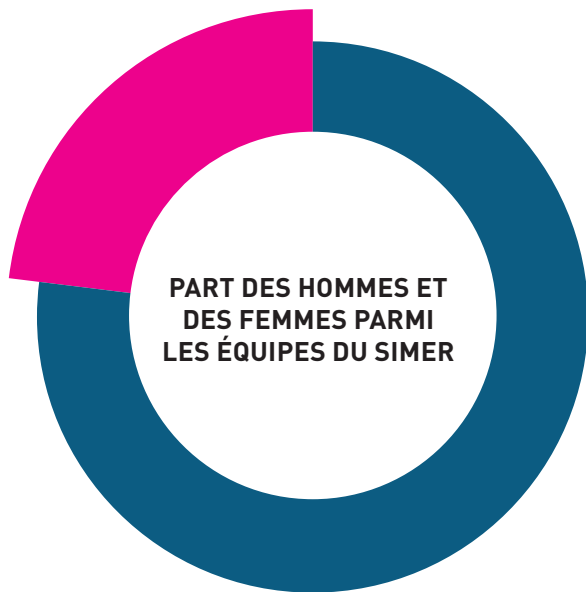
91 agents de droit public  
8 agents de droit privé





Le bilan social

 23%

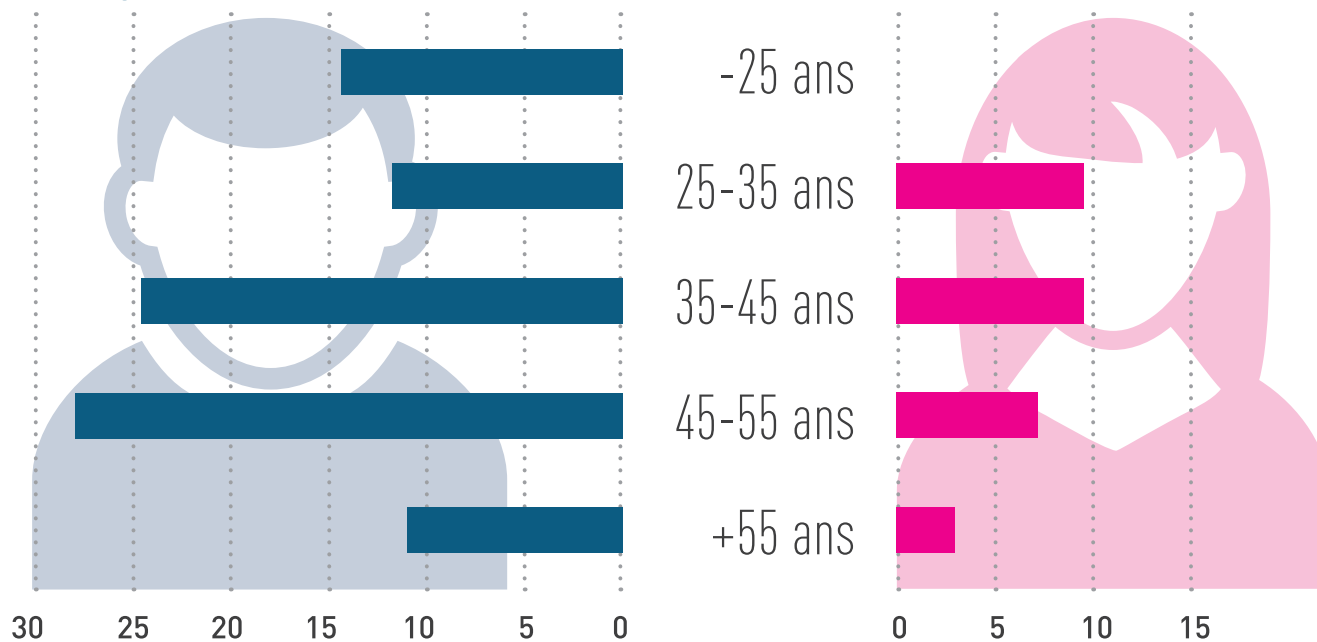


Age moyen  
**42 ans**



 77%

**PYRAMIDE DES ÂGES**





## Les formations des agents

En 2016, **105 agents** du SIMER ont suivi au moins une formation, soit 86% des effectifs.

Au total, les formations suivies représentent

**189** jours

### FORMATIONS SUIVIES

PERMIS POIDS LOURDS

FIMO (OBLIGATOIRE POUR LA CONDUITE PL)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

GRUE AUXILIAIRE

MANIPULATION EXTINCTEURS

GESTION D'UNE UNITÉ DE COMPOSTAGE

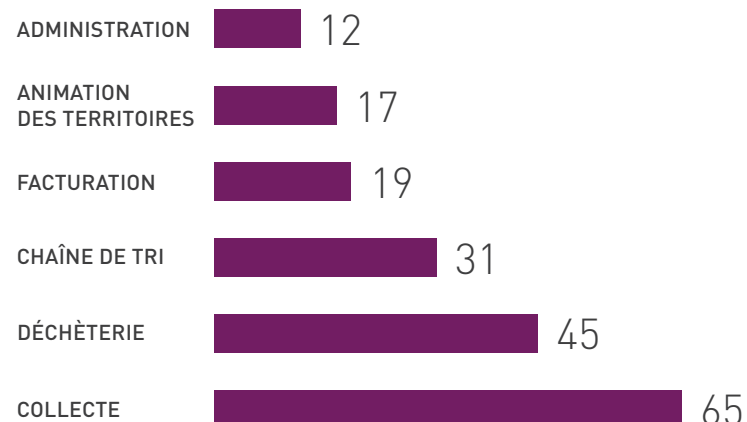
STAGES SPÉCIFIQUES (HORDYPLAN ET ZIMBRA)

DIVERS STAGES

(approfondissement tableur, traitement de texte, affirmation de soi dans les relations professionnelles, encadrement d'une équipe, savoirs de base,...)



### NOMBRE DE JOURS DE FORMATION EN 2016



### Projets 2017

- Mise en place d'une nouvelle organisation du pôle exploitation regroupant les services collecte et déchèterie afin d'assurer plus de fluidité par la mobilité entre services.
- Mise à jour des différents guides, procédures et règlement intérieur à destination des agents du syndicat (CHSCT).
- Participation à un groupe de travail du Centre de Gestion de la Vienne sur la perception et la valorisation des métiers du monde du déchet.



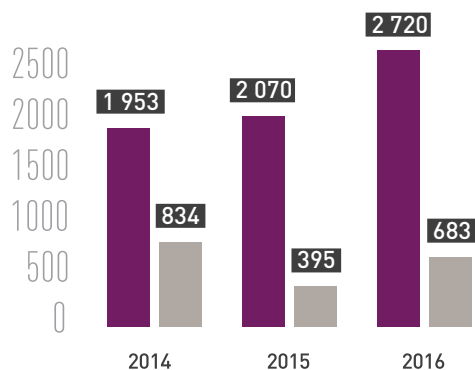
## Absentéisme

Taux d'absentéisme global de 11%

Le nombre de jours d'arrêt en maladie ordinaire en 2016 a augmenté par rapport à 2015, passant de 2 070 à 2 720 jours, une hausse significative a été enregistrée pour le service déchèterie. Plus de 42% des arrêts sont d'une durée supérieure à 5 jours. Les accidents de travail sont stables (10 en 2016 tout comme 2015), avec un nombre de jours d'arrêt en forte hausse soit de 395 à 683 jours. Le service de collecte reste toujours le service le plus impacté par les accidents.

### L'ABSENTÉISME (EN JOURS)

- MALADIE ORDINAIRE ET LONGUE DURÉE
- ACCIDENTS DE TRAVAIL



## Comité technique (CT)

### Thèmes principaux abordés lors des 3 réunions :

- Organisation de la collecte les jours fériés
- Préparation du nouveau régime indemnitaire
- Organisation des services suite aux travaux d'extension des bureaux
- Travaux dans la salle de repos, archives et salle de réunions
- Bilan social 2015
- Nouvelle organisation du bloc exploitation
- Modification des horaires des déchèteries (été – hiver)
- Bilan et plan de formations
- Plannings des congés



## Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

### Thèmes principaux abordés en 2016 :

- Protection auditive – centre de tri
- Sécurisation du quai de transfert
- Passerelle de débâchage
- Recensement des produits dangereux
- Point sur les fiches de risques
- Documents internes : hygiène et sécurité
- Bilan des accidents de travail 2015

## Action sociale

### 190 demandes enregistrées par le Comité National d'Action Sociale :

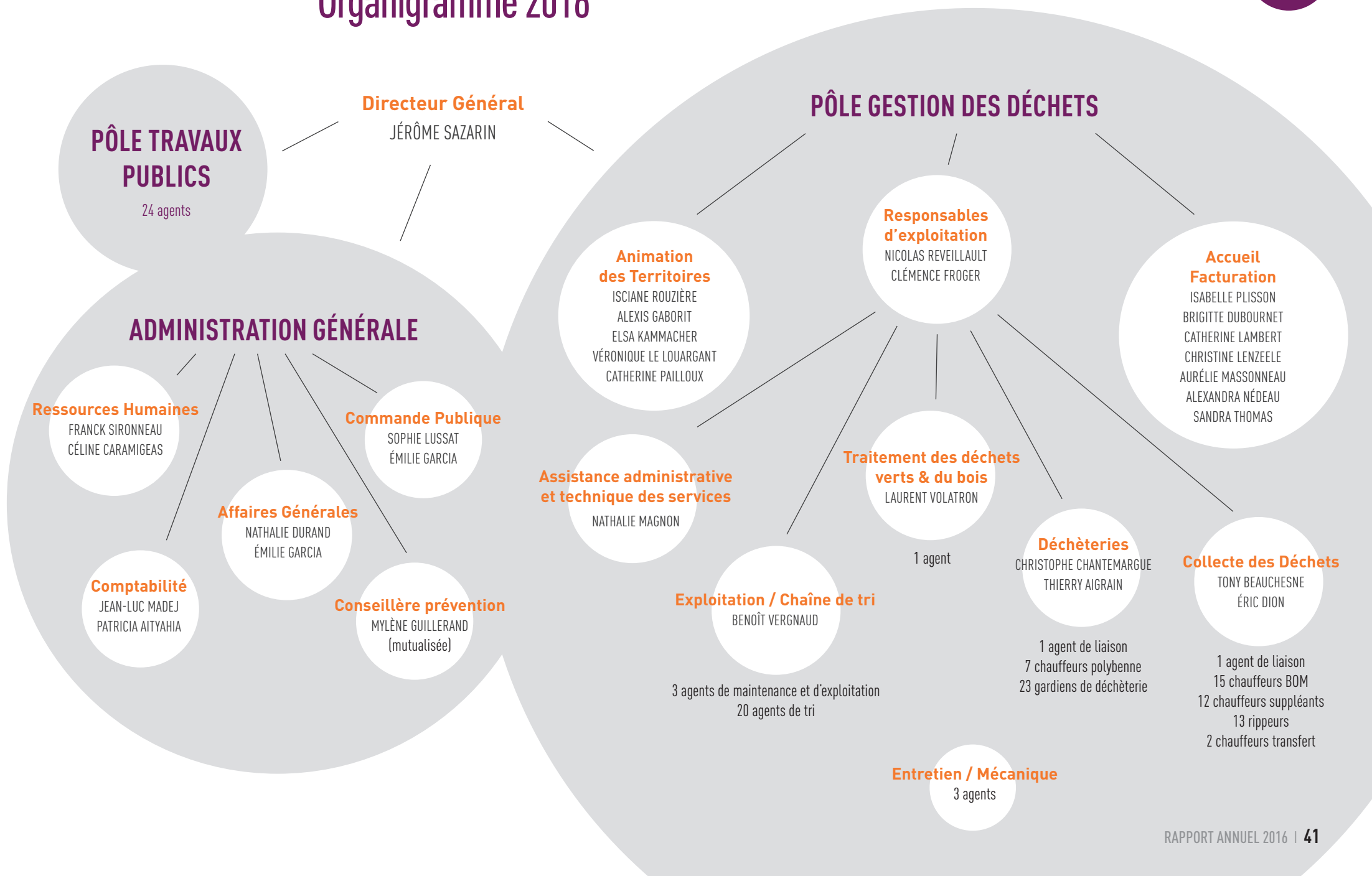
Prestations les plus sollicitées par les agents :

- Le Noël des enfants (40)
- La rentrée scolaire (33)
- La billetterie (27)
- Les chèques vacances (14)
- Les séjours vacances enfants (14)
- Les coupons sports (12)
- Prêts (4),...





# Organigramme 2016



La qualité du service\*

**80%** des usagers  
sont satisfaits

de l'ensemble des services relatifs aux déchets

enquête 2016

**89%** s'estiment bien informés sur  
le tri des déchets et pensent que trier ses  
déchets est facile

**14%** ont un stop pub,  
**18%** souhaitent en avoir un

**64%** compostent leurs déchets verts,  
**56%** leurs épluchures et leurs restes de repas

**97%** des répondants connaissent le SIMER

**33%** pensent que le SIMER est une structure privée  
**8%** n'ont pas été en mesure de répondre





# Glossaire

## Lexique

<b>ADEME</b>	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
<b>CC</b>	Communauté de Communes
<b>CCRC</b>	Communauté de Communes de la Région de Couhé
<b>CGCT</b>	Code Général des Collectivités Territoriales
<b>CHSCT</b>	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
<b>CT</b>	Comité Technique
<b>CUMA</b>	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
<b>DAE</b>	Déchets d'Activités Économiques
<b>DDS</b>	Déchets Diffus Spécifiques
<b>DEEE</b>	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
<b>DMA</b>	Déchets Ménagers et Assimilés (correspond aux OMA + déchets collectés en déchèteries)
<b>DRFIP</b>	Direction Régionale des Finances Publiques

## Définitions

### COÛT COMPLET

Totalité des charges hors TVA. Ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par les collectivités sans tenir compte par exemple des produits industriels qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

### COÛT AIDÉ

Le coût aidé correspond au coût résiduel à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.

### ECO-ORGANISME

Organisme en charge d'assurer techniquement ou financièrement la collecte séparée des déchets et leurs traitements.

<b>ISDND</b>	Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
<b>LPO</b>	Ligue pour la Protection des Oiseaux
<b>OMA</b>	Ordures Ménagères et Assimilées (correspond aux déchets contenus dans les sacs noirs, transparents et au verre)
<b>OMR</b>	Ordures Ménagères Résiduelles (correspond aux déchets contenus dans les sacs noirs)
<b>PE</b>	Polyéthylène
<b>PET</b>	Polyéthylène Téréphtalate
<b>PL</b>	Poids-Lourds
<b>PP</b>	Polypropylène
<b>PS</b>	Polystyrène
<b>RAR</b>	Restes À Réaliser
<b>REOM</b>	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>SEI</b>	Séché Éco-Industries
<b>SYMCTOM</b>	Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
<b>TLC</b>	Textiles, Linge, Chaussures

### SIMER

Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

### VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Opération qui consiste à récupérer et valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets par combustion.

### VALORISATION MATIÈRE

Traitement des déchets permettant leur réemploi, réutilisation ou recyclage.

### VALORISATION ORGANIQUE

Mode de traitement des déchets organiques ou fermentescibles par compostage ou méthanisation.

# Évènements marquants 2016

Début du marché de collecte sur la communauté de communes de la Région de Couhé



Fête de la soupe contre le gaspillage alimentaire



Labellisation du site de l'Eco-Pôle en refuge LPO



JANV.

FÉVR.

MARS

AVR.

MAI

JUIN

JUIL.

AOUT

SEPT.

OCT.

NOV.

DÉC.

Inauguration de la déchèterie de Montmorillon



Conclusion de l'étude interdépartementale sur les centres de tri



SIÈGE ADMINISTRATIF ET PÔLE TRAVAUX PUBLICS

31 rue des Clavières BP 60040 - 86501 MONTMORILLON CEDEX

☎ 05 49 91 11 90 📠 05 49 91 62 66

✉ siege.administratif@simer86.fr

PÔLE DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Eco-Pôle - « La Poudrerie » - 86320 SILLARS

☎ 05 49 91 96 42 📠 05 49 91 85 12

✉ ecopole@simer86.fr

www.simer86.fr



Graphisme : Priscilla Saulé / www.priscillasaulé.com  
 Crédits photos : SIMER, Sébastien LAVAL, Sèche Eco-Industries, Eco-Emballages, Alain Broetto, iStockphoto - Imprimerie Sipap-Oudin  
 Imprimé sur papier « CyclusPrint » 100% recyclé, certifié FSC® Recycled, Ecocertifié Européen, Ampe Bleu, HP Indigo, National Association of Paper Merchants, PCF - Process Chlorine Free (fibres blanches sans chlore)